

# Microcrédit personnel : l'Udaf aide et s'engage

**Social** | Avec Aloes, ce dispositif trouve un nouveau partenaire.

**D**ans le cadre de sa mission institutionnelle, afin de lutter contre l'exclusion bancaire et le surendettement des ménages, l'Udaf de la Lozère propose le microcrédit personnel en partenariat avec la Banque Postale et la Caisse des Dépôts.

Une nouvelle ambition est donnée au dispositif afin de développer l'accès au microcrédit sur le département et venir en aide ponctuellement à des personnes en difficulté.

En ce début mars, l'association lozérienne emploi solidarité (Aloes) a rejoint le dispositif microcrédit.

Les directeurs des deux structures se sont rencontrés pour officialiser cette collaboration décidée un mois plus tôt par le conseil d'administration de l'association. Cette dernière s'est engagée à orienter des bénéficiaires potentiels du microcrédit vers les services de l'Udaf. Cette convention conforte l'action déjà menée en ce sens par Aloes. Au-delà de la simple orientation, elle permet de donner une plus grande visibilité à ce dispositif encore mal connu sur le département.

Le microcrédit est un prêt accordé aux foyers à revenus modestes qui rencontrent des difficultés d'accès au crédit. Il



■ Cette convention officialisée conforte l'action déjà menée en ce sens par Aloes.

est destiné à financer un projet. Le montant du prêt varie de 300 € à 3000 € et sa durée est de 6 à 36 mois (taux d'intérêt 4%).

Pour rappel, Générations Mouvement

et l'association Quoi de 9 avaient signé une convention de partenariat avec l'Udaf, d'autres sont à venir...

► **Pour plus d'informations**, contacter le référent social à l'Udaf au 04 66 65 10 85.



## À savoir

### UDAF Lozère : le microcrédit personnel

Dans le cadre de sa mission institutionnelle, afin de lutter contre l'exclusion bancaire et le surendettement des ménages, l'UDAF de la Lozère propose le microcrédit personnel en partenariat avec la Banque Postale et la Caisse des Dépôts. Une nouvelle ambition est donnée au dispositif afin de développer l'accès au microcrédit sur le département et venir en aide ponctuellement à des personnes en difficulté.

En ce mois de mars, l'association lozérienne emploi solidarité (ALOES) a rejoint le dispositif microcrédit.

Les directeurs des deux structures se sont rencontrés pour officialiser cette collaboration décidée un mois plus tôt par le conseil d'administration de l'association. Cette dernière s'est engagée à orienter des bénéficiaires potentiels du microcrédit vers les services de l'UDAF. Cette convention conforte l'action déjà menée en ce sens par ALOES. Au-delà de la simple orientation, elle permet de donner une plus grande visibilité à ce dispositif encore mal connu sur le département.

Le microcrédit est un prêt accordé aux foyers à revenus modestes qui rencontrent des difficultés d'accès au crédit. Il est destiné à financer un projet. Le montant du prêt varie de 300 € à 3 000 € et sa durée est de 6 à 36 mois (taux d'intérêt 4 %).

Pour rappel, *Génération Mouvement* et l'association *Quoi de 9* avaient signé une convention de partenariat avec l'UDAF, d'autres sont à venir...

Plus d'infos, contacter le référent social à l'UDAF au 04 66 65 10 85.



